

- практична конференция, «Бъдещите изследвания». – Том 17. Филологични науки. – София. «Бял ГРАД-БГ» ООД, 2013. – С. 34-36.
7. Петрова Е. А. «Эффективность использования мультимедийной презентации для закрепления грамматических навыков» в МНПК // «Проблемы лингвистики, методики обучения иностранным языкам и литературоведения в свете межкультурной коммуникации». – Т. 2, БГПУ им. Акмуллы, 2013. – С. 117-119.
 8. Селевко Г. К. Современные образовательные технологии: Учебное пособие / Г. К. Селевко. – Г. : Народное образование, 1998. – 256 с.
 9. Якиманская И. С. Личностно ориентированное обучение в современной школе / И. С. Якиманская. – М. : Сентябрь, 1996. – 96 с.

Болотова О. В.

(ОО ВПО «Горловский институт иностранных языков»)

FEMINISATION DE LA LANGUE

Parmi les francophones, les Français sont ceux qui prennent le plus à coeur tout ce qu'ils voient changer dans leur langue maternelle, que ce changement soit le résultat normal de l'évolution ou qu'il soit dû à une intervention autoritaire des gouvernements.

Des crises ont ainsi ponctué la seconde moitié du XX^e siècle: celle des anglicismes dans les années 1960, qui ont fait croire à la créolisation du français, celle des «rectifications de l'orthographe», simplification graphique accusée de porter atteinte à la beauté littéraire des textes (1990), et à deux reprises celle de la féminisation des noms de métier pour les femmes (1986 et 1998), condamnés comme des néologismes abusifs par l'Académie française.

On tentera ici de faire le point sur cette dernière affaire, plus compliquée que les deux autres par ce qu'elle est liée à l'égalité en droits des hommes et des femmes, la parité, qui date de 1789, et que la coutume n'a jamais réussi à mettre en pratique; le double sens du mot *homme* «mâle» et «être humain» a même fait penser, à tort, que la Déclaration des droits de l'homme ne concernait que le sexe masculin. La société française comprend 53 % de femmes électrices qui sont très insuffisamment représentées dans les hautes fonctions du secteur privé ou de l'État. Quel rapport avec la langue? C'est très simple, ce qui n'a pas de nom a peu d'existence, et dire d'une femme que c'est *un directeur* ou *un architecte*, c'est nier l'existence des femmes tout comme leur différence.

Une première Commission a travaillé en 1984-86 sous la direction d'Yvette Roudy mais à cette époque, aucune réflexion n'avait été faite par les médias ni le grand public sur la féminisation.

Le second épisode a mis en jeu des arguments plus sérieux. Voici comment les choses se sont produites. Plusieurs femmes ayant été nommées ministres par Lionel Jospin, elles ont souhaité que l'on dise *Madame la ministre* plutôt que

Madame le ministre, expression contradictoire qui allie le féminin au masculin et provoque de nombreuses difficultés grammaticales. Nous avons appris à l'école qu'on s'adressait à une femme au féminin, c'est dans toutes les grammaires: *un élève, une élève; un pianiste, une pianiste; un directeur, une directrice; un académicien, une académicienne*.

En français, tout les noms sont ou du masculin ou du féminin, et il n'existe pas de neutre, même pour les objets. Il n'y a que deux cas où la grammaire masculinise les femmes, selon la décision du Vaugelas (XVII^e siècle). D'abord lorsqu'un groupe est composé d'hommes et de femmes, l'accord se fait au masculin pluriel même si l'on n'y a qu'un homme: *les étudiants ont manifesté; Paul et Marie sont contents; plusieurs filles et un garçon ont été pris et emmenés*. Le second cas est l'emploi indéterminé; si l'on ne connaît pas le sexe de la personne, on emploie le masculin singulier: *Vous trouverez ce produit chez un pharmacien; il faut l'accord de votre associé; tout étudiant sait cela*. Voici pour les règles de grammaire.

Mais que l'on dise *la ministre, l'académicienne* en parlant d'une femme précise, c'est cela même qu'exige la grammaire. Si le lecteur ne trouve pas le féminin *une ministre* dans les dictionnaires, c'est parce que les femmes n'avaient pas encore accédé à cette fonction, et que le rôle des dictionnaires n'est pas de proposer des mots qui ne sont pas employés.

On essaie de nous embrouiller en citant des noms masculins en *-eur* pour lesquels la grammaire ne fournit pas de règle de féminisation: *un ingénieur, un proviseur, un successeur, un vainqueur...* (il y en a une vingtaine). En simplifiant, pour qu'un mot en *-eur* fasse son féminin en *-euse* (*danseur, danseuse*), il faut un verbe de base (*danser*) ce qui n'est pas le cas dans les exemples cités, ou bien il faut une finale en *-teur* (*directeur: directrice*). Mais la plupart des mots se féminisent régulièrement et surtout ceux qui sont terminés par un *e* au masculin, comme *ministre!* Dans la presse, on rencontre de nombreuses formes nouvelles: *la juge, la garde des sceaux, la députée, la magistrate, la sénatrice* qui paraissent dans le *Petit Robert* de 1999. Il y a aussi les pays qui ont déjà publié des listes de noms féminisés, le Québec (1979), la Suisse (1988) et la Belgique (1994).

Enfin, on a voulu nous faire distinguer les métiers des fonctions, problème juridico-social qui n'est pas soulevé dans les grammaires. On pourrait dire *une institutrice* mais pas *une sénatrice!*

L'affaire du féminin n'est donc pas terminée.

Littérature

1. Itsuko Fujimura. La féminisation des noms de métiers et des titres dans la presse française (1988-2001) Usages politiques du genre 78/2005 / Fujimura Itsuko. – Lyon : Éditions ENS, 2005.
2. Mohammed Aissaoui. Féminisation des noms : la mise au point de l'Académie française [Электронный ресурс] / Mohammed Aissaoui. – Le Figaro.fr, 15 octobre 2014. – Режим доступа : <http://www.cnrtl.fr/definition/boulang%20C3%A8re>
3. Journal officiel, 29 février 1984.